



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

prise en charge des personnes âgées

Question au Gouvernement n° 1027

Texte de la question

## PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES

**M. le président.** La parole est à M. Stéphane Viry, pour le groupe Les Républicains.

**M. Stéphane Viry.** Ma question s'adresse à M. le Premier ministre et, à défaut, à Mme la ministre des solidarités et de la santé. Madame la ministre, le vieillissement de notre population est une réalité qui nous oblige tous. C'est une question qui préoccupe tous les Français. Ce défi nous concerne non seulement parce que chacun d'entre nous passera par cette étape de la vie mais surtout parce que nous parlons du bien-être et de la dignité de nos parents et de nos grands-parents.

Toutes les majorités qui se sont succédé se sont emparées de ce sujet. Plan « vieillissement et solidarités » de 2004, Plan « solidarité grand âge » de 2006, réforme de la dépendance, adaptation de la société au vieillissement de la population et, maintenant, votre plan « grand âge et autonomie ».

Votre plan alloue des marges financières à la rénovation de certains EHPAD – établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes – et y crée de nouveaux emplois. Malheureusement, il est grandement insuffisant. Ses 360 millions d'euros – bien peu comparé à ce que nous coûtera la suppression des 6 milliards de l'*exit tax* – ne sont pas à la hauteur des enjeux et du défi de société qui est le nôtre. Ce plan ne permettra pas, dans tous les cas, d'atteindre le ratio de 60 soignants pour 100 résidents et il est très loin des 7 milliards préconisés par un rapport parlementaire. Ni les personnels, ni les personnes âgées concernées ne verront d'amélioration sur le terrain.

Pourtant, la population âgée est en grande augmentation. Rien que dans le département des Vosges, le nombre de personnes de plus de 80 ans doublera d'ici 2040, passant de 23 000 à 45 000 personnes. Nous devons repenser entièrement notre système et préparer nos territoires au vieillissement, repenser la lutte contre l'isolement, repenser les mobilités, repenser le maintien à domicile, repenser le maillage et l'organisation des EHPAD.

Madame la ministre, oui, nous devons collectivement et ensemble lancer le chantier du vieillissement, qui traite de tous ses aspects. Mais nous ne pouvons plus attendre. Que faites-vous concrètement pour débloquer une situation d'urgence qui mérite mieux que les quelques rustines proposées par votre gouvernement ?  
*(Applaudissements sur les bancs du groupe LR et quelques bancs du groupe UDI-Agir.)*

**M. Patrick Mignola.** Où est le cinquième risque de Sarkozy ?

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

**Mme Agnès Buzyn**, *ministre des solidarités et de la santé*. Monsieur le député, nous sommes d'accord, en fait : la qualité de vie des personnes âgées, l'accompagnement de la perte d'autonomie et le financement de cela sont des sujets structurants, de société, qui engagent l'avenir. Vous souhaitez que l'on ouvre ce débat : c'est ce que j'ai fait il y a quinze jours en présentant la feuille de route pour la dépendance.

Prévenir la perte d'autonomie, c'est aussi faire en sorte que les personnes âgées puissent rester à domicile ou disposer de structures d'accueil différentes des EHPAD. Il faut permettre à ces personnes de trouver des formes d'habitat alternatif, des mobilités. Cela engage tous les ministères, dans l'idée d'une société plus inclusive, qui nous engagera tous dans la façon dont nous voyons le vieillissement.

J'ai présenté des mesures d'urgence : elles étaient attendues. Après de longues concertations avec l'ensemble des parties prenantes, j'ai présenté ce plan d'urgence pour les EHPAD. Il contient de nombreuses mesures, qui ont toutes été saluées par les parties prenantes : une accélération des financements dédiés à la prise en charge des soins ; un plan de prévention de la perte d'autonomie, qui sera financé ; le financement d'infirmières de nuit pour tous les EHPAD ; le financement de télémédecine pour tous les EHPAD ; une ouverture sur la question de la qualité de vie au travail, sur la base d'un rapport qui m'a été rendu, avec un plan de formation des personnels travaillant au chevet des personnes âgées ; un financement lié à la prévention de la perte d'autonomie, qui atteindra 30 millions d'euros l'année prochaine ; un plan de soutien aux aidants, avec des solutions de répit et de l'hébergement de jour ; 1 000 lits pour des personnes sortant de l'hôpital et qui ne sont pas capables de rentrer chez elles.

Voilà les mesures d'urgence qui ont été présentées pour 2018 et 2019, ainsi qu'une neutralisation de la réforme tarifaire, pour qu'il n'y ait aucun perdant. Ce plan est salué ; ouvrons maintenant le grand débat de société que les personnes âgées méritent. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Stéphane Viry](#)

**Circonscription** : Vosges (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1027

**Rubrique** : Personnes âgées

**Ministère interrogé** : Solidarités et santé

**Ministère attributaire** : Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [21 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 juin 2018](#)